

Sur la proposition de M. Déchène,

*Il est résolu*,—Que le choix des autres membres de ce sous-comité soit laissé à la discrétion du président.

Sur la proposition de M. Smith,

*Il est résolu*,—Que la prochaine séance ait lieu sur convocation du président.

A 2 h. 50 de l'après-midi, le Comité s'ajourne.

MARDI le 27 avril 1948.

Le Comité permanent des relations industrielles se réunit à 10 h. 30 du matin, sous la présidence de M. P.-E. Côté.

*Présents* : MM. Adamson, Archibald, Black (*Cumberland*), Bourget, Case, Côté (*Verdun*), Croll, Déchène, Dickey, Gauthier (*Nipissing*), Gibson (*Comox-Alberni*), Gillis, Gingues, Hamel, Johnston, Knowles, Lockhart, MacInnis, McIvor, Maybank, Merritt, Mitchell, Pouliot, Ross (*Hamilton-Est*), Sinclair (*Vancouver-Nord*), Skey, Smith (*Calgary-Ouest*), Timmins, Viau.

Le président donne lecture d'une lettre qu'il a envoyée, au nom du Comité, à M. Lalonde, l'ancien président, le remerciant de ses services et exprimant le regret que sa mauvaise santé l'ait obligé à démissionner.

Lecture est faite du premier rapport du sous-comité directeur :

Votre sous-comité directeur s'est réuni le mercredi 21 avril, à 2 h. 15 de l'après-midi.

*Présents* : MM. Bourget, Croll, Gillis, Maybank et le président.

Votre comité a étudié la possibilité d'entendre des exposés présentés par des organismes centraux de travailleurs et d'employeurs. Comme les vues de ces organismes ont été présentées au cours de la session de 1947, et sont consignées au compte rendu, on a cru que le Comité était en état de continuer l'étude du bill 195, clause par clause.

Le sous-comité directeur a ordonné au président d'écrire aux principaux organismes dans ce sens.

Le Comité a reçu une requête de la *Federation of Employee-Professional Engineers and Assistants*, qui demande qu'on l'entende. On a convenu de remettre la requête pour supplément d'examen.

Le Comité a aussi reçu trois mémoires du Comité des relations industrielles et de la législation ouvrière des divisions de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique de l'Association du Barreau canadien, et un mémoire, en date du 12 avril 1948, de la Chambre canadienne du commerce.

Il est recommandé que le Comité se réunisse deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, à 10 h. 30 du matin et à une heure de l'après-midi.

Le tout respectueusement soumis.